



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 241 Août 2019

Sommaire

Éditorial

Dématérialisation, digitalisation, biométrie, etc. : Quand on met la charrue avant les bœufs

Actualités

Prolongation de la date de validité des permis de conduire dans la région de Dakar

La transition au numérique devrait être achevée d'ici le mois de décembre 2019

Facebook intègre le wolof dans son programme de lutte contre les fake news

Lancement d'un projet visant à la réduction de la fracture numérique de genre

Le site web de l'ESMT piraté

Augmentation du chiffre d'affaires de la SONATEL au premier semestre 2019

Politique

Troisième réunion d'évaluation du « free roaming » au sein de la CEDEAO

Infrastructures et services

Lancement des travaux de raccordement au câble sous-marin Mainne

Le data center de la SONATEL certifié ISO 27001

Projets

La DGCPT envisage de digitaliser l'ensemble de ses moyens de paiement

L'ADIE va procéder à l'extension de son réseau en fibre optique

Rendez-vous

Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique (10-12 septembre 2019, Ndjamen, Tchad)

African Fintech Unconference (10-12 septembre 2019, Lake Victoria Serena Resor, Ouganda)

2^{ème} édition d'Afric'Up (24-25 septembre 2019, Tunis, Tunisie)

Dématérialisation, digitalisation, biométrie, etc. : Quand on met la charrue avant les bœufs

A la fin du mois août 2019, l'approche de l'échéance pour le remplacement des permis de conduire papiers par des permis de conduire biométriques au format carte de crédit a créé un rush extraordinaire dans le principal centre d'enregistrement ce qui a conduit les autorités à prolonger l'opération jusqu'à la fin de l'année 2019. Le processus de remplacement des permis de conduire par des permis de conduire biométriques prend place avant le processus à venir de remplacement des cartes crises et des plaques d'immatriculation des véhicules et vient après la mise en circulation des cartes d'électeurs biométriques, des cartes nationales d'identité biométriques et des passeports biométriques. Lors du lancement de chacune de ces opérations de modernisation des pièces d'identification, l'argument massue qui a été régulièrement mis en avant par les autorités a été celui de la fiabilisation et de la sécurisation de ces différents types de documents du fait de l'impossibilité de leur falsification et/ou de leur reproduction. Cependant, personne ne semble s'être posé la question de savoir à partir de quel type de document de base on établissait la majeure partie de ces documents officiels sensées devenir infalsifiables. Le fichier de base qui permet à tout nouveau-né de devenir un citoyen, avec des droits et des devoirs, n'est rien d'autre que le fichier de l'Etat civil. Paradoxalement, personne ne semble se préoccuper sérieusement de la fiabilité de ce fichier, où plutôt de cet ensemble de fichiers, que constitue l'Etat civil. Or, chacun sait qu'au Sénégal en partie et en Afrique d'une manière générale, c'est un des dispositifs qui est le moins sérieusement géré et contrôlé et qu'il n'est pas compliqué de « renaître » plusieurs fois, notamment pour diminuer son âge réel, afin de remplir les conditions pour s'inscrire à l'école, passer un examen scolaire, passer un concours administratif, jouer dans une catégorie sportive, tenter de faire une carrière sportive internationale, etc. La véritable question qui mérite d'être posée est de savoir comment peut-on continuer à laisser les collectivités locales, globalement dépourvues de moyens humains, matériels et financiers, gérer un fichier aussi critique pour la Nation que l'Etat civil ? La gestion actuelle de l'Etat civil, pleine d'amateurisme et de laxisme, a pour conséquence que chaque année des milliers d'enfants font face à des problèmes à la veille de passer un examen parce qu'ils n'ont pas été enregistrés à l'Etat civil ou pire parce qu'ils sont nés une seconde fois entre deux examens, sans parler des milliers de sénégalais et sénégalaises qui doivent recourir à la justice afin d'obtenir des jugements rectificatifs afin de corriger les erreurs relatives à leur lieu de naissance, à leur prénom, à leur nom de famille où à leur filiation. Et pourtant tout cela aurait pu être évité si l'Etat avait sérieusement pris ce chantier à bras le corps en décidant de créer un fichier national de l'Etat civil hautement sécurisé qui aurait fait des collectivités locales des utilisatrices de ce fichier ayant la responsabilité d'y entrer les données. Une fois renseigné, ce fichier aurait permis la délivrance de documents d'Etat civil quel que soit le lieu où l'on se retrouve, sur le territoire national ou à l'étranger. Afin d'éviter les erreurs que l'on retrouve le plus souvent dans les actes d'Etat civil, celui-ci aurait pu reposer sur une série de listes d'autorité comportant une série de transcriptions homologuées. Qu'il s'agisse des appellations de l'ensemble des localités du Sénégal et des différents niveaux de découpages administratifs auxquels elles sont rattachées (région, département et arrondissement), les prénoms les plus usités ainsi que les noms de famille. Ce fichier national de l'Etat civil, fiabilisé et sécurisé avec notamment l'utilisation de la technologie blockchain, serait accessible par l'ensemble des centres d'Etat civil du pays ainsi que le réseau des représentations diplomatiques sénégalaises à l'étranger, afin que ces structures soient à même de délivrer des actes d'Etat civil aux intéressés à travers un service de proximité. Si des frais de délivrance devaient être perçus, afin de ne pas priver certaines collectivités locales dépourvues de moyens de cette source de revenus, ceux-ci pourraient être reversés, selon une clé de répartition à définir, entre le centre d'Etat civil où la naissance du demandeur aurait été enregistrée et la structure qui aurait délivré l'acte d'Etat civil. Une fois cet instrument en place, nous pourrions enfin avoir des garanties quant à la fiabilité de l'ensemble des documents d'identification dont la production dépend, en amont, de l'Etat civil. Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, il urge de doter le pays d'un fichier national d'Etat civil digne de ce nom.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Prolongation de la date de validité des permis de conduire dans la région de Dakar

Compte tenu du fait que depuis le 3 septembre 2018, seuls 30% des un million de permis de conduire figurant dans la base de données ont été déjà remplacés, la direction des transports routiers a prolongé la validité des anciens permis de conduire jusqu'au 31 décembre 2019 pour la région de Dakar. Les anciens permis de conduire qui devaient disparaître le 3 Septembre, seront encore valides. Dans les autres régions, la validité des anciens permis de conduire court jusqu'à la date anniversaire de l'ouverture du service chargé de délivrer les nouveaux permis numérisés. La décision de numériser les permis de conduite avait notamment été prise compte tenu du fait qu'alors qu'un million de permis de conduire avaient été délivrés régulièrement par l'administration des transports routier il y en avait en réalité plus de 3 millions de permis qui étaient en circulation. Les nouveaux permis de conduire contiennent des données biométriques, le groupe sanguin du détenteur et une carte à puce.

Ministère des Infrastructures terrestres et du Désenclavement : <http://www.mittd.gouv.sn/>
Capp Karangué : <https://cappkarange.sn/>

* La transition au numérique devrait être achevée d'ici le mois de décembre 2019

Dans le courant du mois d'août, Sidy Diagne, PDG d'Excaf Télécom, a indiqué que le passage de l'analogie au numérique serait achevé d'ici la fin de l'année 2019 et que de ce fait, la transition sera effective avant même le délai fixé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui a fixé son terme à juin 2020. Sur les vingt-cinq (25) sites qu'Excaf doit rendre opérationnels, quatorze (14) sont déjà achevés et cinq (5) autres sites pourront être terminés dès que les autorités auront fourni les terrains devant servir à leur implantation. Actuellement, quelques cinq cent mille (500 000) décodeurs ont été vendus pour les zones déjà couvertes. Ces décodeurs permettent d'accéder à dix-sept (17) chaînes locales et internationales ainsi qu'au bouquet de soixante-cinq (65) chaînes payantes d'Excaf.

* Facebook intègre le wolof dans son programme de lutte contre les fake news

Dans le cadre de son partenariat avec Africa Check afin de lutter contre les fake news sur le continent africain, Facebook a décidé d'intégrer un certain nombre de langues africaines parmi lesquelles le wolof. Cette décision découle du fait qu'au Sénégal on voit de plus en plus de posts qui sont rédigés dans les langues nationales, que ce soit des posts vidéos ou des posts écrits. En dehors du Wolof, principalement utilisé au Sénégal, les autres langues concernées par ce projet sont le yoruba et l'igbo du Nigéria ainsi que le swahili au Kenya.

Facebook : <http://www.facebook.com/>
Africa Check : <https://africacheck.org/>

* Lancement d'un projet visant à la réduction de la fracture numérique de genre

Le Ministère de l'Économie Numérique et des Télécommunications (MENT), en partenariat avec l'UNESCO, s'est engagé à réduire la fracture numérique liée au genre en mettant en œuvre le Projet d'Appui à la Réduction de la Fracture Numérique et l'Autonomisation des Femmes par les TIC. Ce projet mettra notamment l'accent sur (1) le développement du leadership féminin dans les TIC, (2) le financement et l'accompagnement des startups féminines et (3) la capacité des filles à poursuivre une carrière dans le secteur des TIC.

MENT : <http://www.numerique.gouv.sn/>
UNESCO : <https://fr.unesco.org/>

* Le site web de l'ESMT piraté

Un individu se faisant appeler « El profesor », en référence au chef de la bande de braqueurs exerçant dans la série espagnole « Casa de Papel », s'est attaqué au site web de l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications (ESMT). Il a rendu le site web, géré par People Input, inaccessible pour les utilisateurs et a réclamé 200 dollars us, moins de 150 000 francs CFA, pour le rétablir.

ESMT : <http://www.esmt.sn/>

* Augmentation du chiffre d'affaires de la SONATEL au premier semestre 2019

Les résultats financiers du premier semestre 2019 montrent que la Société nationale des télécommunications du Sénégal (SONATEL) a vu son chiffre d'affaires croître de 7 % pour se hisser à 540 milliards de francs CFA tandis que son résultat net reculait de -9,9%, à 93 milliards de francs CFA au premier semestre 2019. Durant cette période, les investissements se sont chiffrés à 98, 3 milliards de francs CFA, en hausse de +52, 6%. Au Sénégal, l'opérateur de téléphonie a franchi la barre des 2 millions d'utilisateurs mensuels des Services Orange Money et du million de client actifs de la 4G.

SONATEL : <http://www.sonatel.com/>

Politique

* Troisième réunion d'évaluation du « free roaming » au sein de la CEDEAO

La troisième réunion d'évaluation du « free roaming » au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), instauré dans le cadre du projet Smart Africa, s'est déroulée du 28 au 29 août 2019 à Conakry (Guinée) en présence d'un représentant de la CEDEAO et d'un représentant du Secrétariat exécutif de l'Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique de l'ouest (ARTAO). Au cours de ces deux jours d'échanges entre les responsables des organes de régulation des télécommunications, les participants ont fait l'évaluation du processus afin de faire ressortir les insuffisances constatées dans la mise en œuvre de ce projet et proposer des solutions pour y remédier. Mis en place depuis mars 2017 entre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Sénégal et le Togo, le « free roaming » vise à faciliter les communications téléphoniques entre ces pays. Le projet Free Roaming a débuté, le 31 mars 2017, suite à un protocole d'accord signé en novembre 2016 entre les régulateurs de sept pays de l'Afrique de l'Ouest. Au-delà de l'instauration du « Free Roaming », les responsables des organes de régulation des télécommunications envisagent de mettre en place un règlement de la CEDEAO qui permettra d'harmoniser et de réduire de manière significative les tarifs téléphoniques dans la sous-région.

ARTAO : <https://watra.org/>

CEDEAO : <https://www.ecowas.int/>

Infrastructures et services

* Lancement des travaux de raccordement au câble sous-marin MainOne

Le 29 août 2019, le groupe Sonatel a procédé au lancement de son 3ème câble sous-marin consistant en la pose du segment destiné à connecter le Sénégal à l'unité de branche du câble sous-marin MainOne reliant le Portugal à l'Afrique du Sud. La mise en service du nouveau câble à Dakar sera effective à partir de mars 2020 et permettra au Sénégal d'accroître sa connectivité internationale et de mieux satisfaire les besoins croissants de l'ensemble des acteurs de

l'économie numérique. Long de 7000 km le câble sous-marin MainOne, qui dispose plusieurs stations d'atterrissage au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Nigéria, offre un débit de 1,96 Tbps qui pourra être porté jusqu'à 4, 96 Tbps.

MainOne : <https://www.mainone.net/>
SONATEL : <https://sonatel.sn/>

* Le data center de la SONATEL certifié ISO 27001

Au début du mois d'août 2019, le datacenter Tier 3+ du Groupe Sonatel situé à Rufisque a reçu sa certification ISO27001. Cette certification ISO 27001 est un gage quant à la sécurisation des données, applications, plateformes et infrastructures hébergé dans ce data center.

SONATEL : <https://sonatel.sn/>

Projets

* La DGCPT envisage de digitaliser l'ensemble de ses moyens de paiement

La Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) envisage de digitaliser l'ensemble de ses moyens de paiement aussi bien en encaissement qu'en paiement des dépenses publiques. A ce titre, elle prévoit d'intégrer dans ce dispositif le paiement des salaires des agents de l'Etat, des pensions, des bourses d'étudiants, mais également de tout autre service impliquant une interaction avec les usagers des services du Trésor. A terme, le système d'information de l'administration du Trésor devrait être capable de s'interconnecter avec la plateforme numérique permettant de constituer un support de paiement afin que les bénéficiaires de créances envers l'Etat et les collectivités locales ainsi que les établissements publics puissent, où ils se trouvent, avoir le choix d'entrer en possession des sommes qui leur sont dues ou de s'acquitter des contributions et taxes assises à leurs noms sans devoir faire face à braver des contraintes de temps et de déplacement.

DGCPT : <http://www.tresorpublic.sn/>

* L'ADIE va procéder à l'extension de son réseau en fibre optique

Dans le cadre du Projet d'appui structurel à la stratégie d'aménagement numérique du territoire (PASSANT), l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE), en collaboration avec l'entreprise espagnole LITEYCA, S.L., procédera à l'extension du réseau fibre optique jusqu'au niveau communal, fournira la connectivité aux bâtiments administratifs dans toutes les capitales régionales et dans les communes, renforcera l'accès Internet haut débit de l'administration et érigera un centre national de données pour la sauvegarde et l'archivage des gros volumes de données produites par l'administration. A ce titre, il est prévu de déployer un backbone de 339,801 km pour étendre et renforcer la résilience de l'intranet administratif, d'utiliser la technologie DWDM pour l'interconnexion des nouveaux nœuds du backbone au réseau existant et de déployer 75,233 km de fibre optique et vingt-cinq (25) liens radios pour la mise en place d'un réseau de collecte (Backhaul). Il est également prévu de déployer 331,75 km de fibre optique pour le raccordement des structures et entités administratives au backbone. De même, il est prévu d'interconnecter par fibre optique plus de trois cents (300) bâtiments administratifs et d'installer cinquante-sept (57) stations de base pour l'interconnexion par liaison radio de quatre cents (400) bâtiments administratifs. Par ailleurs, l'ADIE construira et équipera quarante-neuf (49) locaux techniques et mettra en place cent vingt-cinq (125) réseaux Wi-Fi sur des places publiques afin de favoriser l'accès des citoyens aux services numériques. Enfin, un centre de données « datacenter » pour l'hébergement de données et contenus numériques sera construit à Kaolack ou dans une autre région afin de servir de secours aux autres centres de données. Le coût total du projet qui durera deux ans est évalué à 50 milliards FCFA.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

Rendez-vous

* Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique (10-12 septembre 2019, Ndjamena, Tchad)

La huitième édition 2019 du Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique se déroulera sous le thème : « Responsabilités partagées des parties prenantes pour un écosystème robuste de gouvernance de l'Internet » du 10 au 12 septembre 2019 à Ndjamena (Tchad). Cet événement, découlant du Forum mondial de gouvernance de l'Internet a été institutionnalisé en 2011 par l'Assemblée générale des Nations-Unies, rassemblera des ministres africains en charge des TIC et plus de 300 experts et participants avec pour objectif de promouvoir l'accès à l'information et au savoir et assurer la transformation numérique de l'Afrique.

Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique : <https://afigf.africa/>

* African Fintech Unconference (10-12 septembre 2019, Lake Victoria Serena Resor, Ouganda)

La troisième rencontre annuelle de l'African Fintech Unconference (AFU) se déroulera sur le thème « Collaboration pour l'innovation : favoriser les partenariats pour faire progresser l'inclusion financière numérique » du 10 au 12 septembre 2019 sur les rives du lac Victoria en Ouganda. L'AFU vise à encourager les collaborations entre startups fintech, les institutions financières et les investisseurs.

African Fintech Unconference : <https://www.africanfintechunconference.com/>

* 2^{ème} édition d'Afric'Up (24-25 septembre 2019, Tunis, Tunisie)

La 2^{ème} édition d'Afric'Up se tiendra les 24 et 25 septembre 2019 à Tunis (Tunisie) afin de réunir toutes les start-up dans le domaine du numérique en Afrique. Cette initiative a été prise lors du Sommet des chefs d'État qui a eu lieu le 14 mai 2019 à Kigali (Rwanda), en marge de la 5^{ème} édition de « Transform Africa Summit ».

Afric'Up : <https://www.africup.tn/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)
(Patrimoine - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0)
Osiris, août 2019